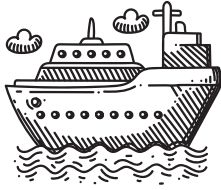


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SAINT-QUAY-PORTRIEUX, LE 12 JANVIER 2026

PORT D'ARMOR

LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BASSIN ET DU TERRE-PLEIN

Ce lundi 12 janvier, la consultation du public sur les travaux de réaménagement du port d'Armor a été lancée pour une durée de 3 mois. Présentation du projet de réaménagement du bassin et du terre-plein secteur portuaire nord en présence de Didier Yon, vice-président du Département délégué à l'agriculture et à la pêche.

Le port de Saint-Quay-Portrieux, l'un des rares en Baie de Saint-Brieuc dont la zone d'estran n'est pas protégée par le statut d'Espaces Remarquables du Littoral, a été sélectionné pour accueillir la base de maintenance du parc éolien en mer.

Un dossier de demande d'autorisation environnementale portant sur la réorganisation spatiale des activités du port de Saint-Quay-Portrieux et la modernisation d'infrastructures en lien avec l'implantation de la base de maintenance du parc éolien a été déposé. Dans ce cadre, les travaux de réaménagement prévus font l'objet d'une consultation du public d'une durée de trois mois.

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

- Création d'une base de maintenance (emprise foncière terrestre + emprise sur plan d'eau du bassin portuaire)
- Réorganisation et création de nouveaux pontons pour l'activité pêche
- Réorganisation des activités pêche et commerce sur le terre-plein (stationnement, stockage)
- Aménagement des locaux de la SNSM

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Printemps 2026 : phase 1 - remplacement des pontons pêche

Printemps 2027 : phase 2 - opérations de réaménagement du bassin et du terre-plein

Fin 2027 : livraison des travaux

LE RÔLE DE SEMBREIZH

Pour la conduite des opérations, le Conseil départemental des Côtes d'Armor a délégué la maîtrise d'ouvrage à la SemBreizh, sous la forme d'un mandat.

Ses missions :

- piloter les volets administratif, juridique et financier de l'opération ;
- consulter la maîtrise d'œuvre et autres prestations intellectuelles diverses ;
- piloter les études ;
- obtenir les autorisations d'urbanisme et les autorisations environnementales spécifiques ;
- consulter les entreprises de réalisation des travaux ;
- piloter les travaux ;
- réceptionner et piloter les garanties.

SemBreizh - *Au service des territoires de Bretagne et de leur transition, SemBreizh accompagne collectivités et acteurs privés à chaque étape de leurs projets d'aménagement et de développement économique, de l'analyse des besoins à la réalisation en passant par l'investissement. + d'infos sur www.sembreizh.fr.*

LA CONSULTATION PUBLIQUE – MODALITÉS

Les observations et propositions peuvent être déposées sur registre-numerique.fr/portuaire-saintquayportrieux ou envoyées par courriel à portuaire-saintquayportrieux@mail.registre-numerique.fr pendant toute la durée de la consultation du public. Elles peuvent également être déposées au cours des permanences, ou être adressées, par courrier, avant la clôture de consultation du public à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Quay-Portrieux
52, Boulevard du Maréchal Foch,
22 410 Saint-Quay-Portrieux

La commissaire enquêtrice se tient à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir les observations lors de deux permanences à la mairie de Saint-Quay-Portrieux les vendredis 23 janvier 2026 de 09h à 12h et 10 avril 2026 de 14h à 17h.

Cette consultation publique sera encadrée par deux réunions publiques organisées par la commissaire enquêtrice en présence du maître d'ouvrage au Centre des congrès de Saint-Quay-Portrieux. Elles permettront au public de s'informer sur le projet et d'échanger avec le maître d'ouvrage.

- Réunion publique d'ouverture - 22 janvier 2026 à 18h30
- Réunion publique de clôture - 8 avril 2026 à 18h30

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83